

John Stuart Mill et les embarras de la « science du caractère national »

(A. Knüfer, Université Paul Valéry – Montpellier III)

Le sixième livre du *Système de logique* vise à poser les fondements d'une science à venir : « l'éthologie », c'est-à-dire la « science de la formation du caractère » – que celui-ci soit compris comme individuel ou national¹. Correspondant, en tant que théorie, à « l'art de l'éducation », « l'éthologie » est présentée comme ayant vocation, en mettant au jour les « lois universelles de la formation du caractère », à rendre possible la « science de l'homme » ou « science morale »². Certes, John Stuart Mill n'est pas le premier à s'intéresser aux « caractères nationaux » ou à voir dans leur compréhension et leur possible modification la clef de toute bonne politique. La philosophie des Lumières, ainsi que de nombreux textes révolutionnaires, ont en effet accordé au « caractère », à la « physionomie », ou encore à « l'esprit national », une place centrale³. Dans *De l'Esprit des lois*, par exemple, Montesquieu s'attachait à définir « l'esprit général d'une nation » et à interroger la relation entre les « lois » et « les manières et les mœurs »⁴. Qu'on pense également à la manière dont le jacobin Jacques-Nicolas Billaud-Varenne appelait, dans les *Principes régénérateurs du système social*, à briser « cet empire de l'habitude qui forme à la longue un caractère national »⁵. Ainsi, qu'il faille le « purifier », le « régénérer » ou au contraire être attentif à sa complexion afin de ne pas le heurter en modifiant trop brusquement les institutions, le « caractère national » a fait l'objet, au XVIII^e siècle, de vives controverses⁶.

Néanmoins, la nouveauté du projet esquissé dans le *Système de logique*, réside dans l'ambition de son auteur de fonder une véritable *science*, en appliquant à la connaissance des caractères – moyennant quelques modifications dues à la complexité de cet objet – les principes et les méthodes propres aux sciences de la nature. Connaître rigoureusement les « lois de formation du caractère », être en mesure d'expliquer les actions d'un peuple et

¹ John Stuart Mill, *The Logic of the Moral Sciences*, Chicago, Open Court, 1994.

² John Stuart Mill, *ibid.*, p. 50.

³ David A. Bell, « Le caractère national et l'imaginaire républicain au XVIII^e siècle », in *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2002/4, p. 867-888.

⁴ Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, 1, Paris, Garnier-Flammarion, 1979. C'est principalement au chapitre XIX que ce problème est examiné.

⁵ Jacques-Nicolas Billaud-Varenne, *Principes régénérateurs du système social*, éd. Françoise Brunel, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992, p. 101. Cité par David A. Bell, *op. cit.*, p. 883 [1795].

⁶ Dans le troisième chapitre de *Public Moralists*, Stefen Collini s'est attaché à montrer le renouveau de la notion de « caractère » dans l'Angleterre victorienne. Stefen Collini, *Public Moralists: Political Thought and Intellectual Life in Britain, 1850-1930*, Oxford, Oxford University Press, 1991.

d'anticiper sur ses comportements futurs, ne relève en rien de la simple curiosité : il s'agit au contraire de l'exigence première et de la condition de possibilité d'une politique réformatrice visant le progrès et la liberté.

Dès lors, que John Stuart Mill n'ait pas mis son projet à exécution, qu'il n'ait consacré aucun ouvrage à l'établissement, par voie déductive, des « lois de formation du caractère », ne peut que susciter l'étonnement⁷. Cet étonnement est renforcé lorsqu'on examine la manière dont l'expression de « caractère national » est progressivement laissée de côté dans ses textes. Sans récuser définitivement cette notion, et en continuant à l'employer ici où là, il n'en fait plus qu'un usage *embarrassé*. En témoignent, par exemple, quelques lignes des *Considérations sur le gouvernement représentatif*⁸. Après avoir examiné les « trois conditions fondamentales de l'adaptation des formes de gouvernement au peuple gouverné », John Stuart Mill, s'en prenant à ceux qu'il appelle les « tenants [de] la théorie naturaliste de la politique », écrit :

Tout ce qu'on nous raconte sur la nécessité que les institutions aient une base historique, qu'elles soient en harmonie avec les usages et les caractères nationaux [*national usages and characters*], et tout le reste à l'avenant, signifie ce qui vient d'être dit ou bien n'a rien à faire avec la question. Ces expressions et d'autres semblables colportent une grande quantité de pure sentimentalité qui submerge et domine le degré de rationalité qu'elles contiennent⁹.

Ainsi, tout en mentionnant par endroits le « caractère » de tel ou tel peuple¹⁰, John Stuart fait état, dès le premier chapitre de l'ouvrage de 1861, de ses réticences à l'égard de l'expression de « caractère national » et il s'efforce de substituer à ce syntagme des concepts censés être plus rationnels et moins équivoques, tels que la « volonté », la « capacité » ou

⁷ Cet abandon a suscité de nombreux commentaires. Parmi les travaux les plus récents consacrés à cette question on retiendra les suivants : David E. Leary, « The Fate and Influence of John Stuart Mill's Proposed Science of Ethology », in *Journal of the History of Ideas*, Vol. 43, No. 1, 1982, p. 153-162 ; Terence Ball, « The Formation of Character : Mill's "Ethology" Reconsidered », in *Polity*, Vol. 33, No. 1, 2000, p. 25-48. Ce dernier article s'efforce, à rebours des interprétations habituelles, de montrer que loin d'avoir renoncé à son projet, John Stuart Mill l'a au contraire mis en œuvre. Terence Ball défend ainsi l'idée selon laquelle l'*Autobiographie*, *L'Asservissement des femmes*, *De la Liberté*, ainsi que les *Considérations sur le gouvernement représentatif* doivent être lus comme des textes d'éthologie appliquée. Une telle interprétation nous paraît cependant contestable, d'une part parce qu'elle élude la question de l'absence d'une « science du caractère », qui devrait censément précéder son « application » ; d'autre part, parce qu'elle ne tient pas compte des hésitations, formulées explicitement par John Stuart Mill, à parler de « caractère national ».

⁸ John Stuart Mill, *Considérations sur le gouvernement représentatif*, trad. Malik Bozzo-Rey, Jean-Pierre Cléro et Claire Wrobel, Paris, Hermann, 2014.

⁹ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 65.

¹⁰ Voir par exemple p. 105 et p. 132.

« l'aptitude ». En langage philosophique, c'est-à-dire dénué de toute « sentimentalité », il faudra dire que c'est à la « volonté » et aux « capacités » d'un peuple, et non à son « caractère national », qu'un gouvernement doit être adapté¹¹.

Une question se pose alors. En effet, pourquoi, alors même que la découverte des « lois de formation » du « caractère individuel » et du « caractère national », était présentée dans le *Système de logique* comme un des enjeux centraux de la « science de la nature humaine » en cours de constitution, l'auteur des *Considérations* peut désormais affirmer que cette expression « [colporte] une grande quantité de pure sentimentalité qui submerge et domine le degré de rationalité qu'« [elle contient] » ? L'objet de notre article sera ainsi d'éclairer le sens de cet embarras. Pour ce faire, il n'est pas suffisant de se tourner vers les obstacles cognitifs ayant empêché la fondation de « l'éthologie » – obstacles liés, par exemple, à la trop grande quantité de données dont il faudrait tenir compte ou à la trop grande complexité des « lois » à exhumer afin de bâtir cette science¹². D'emblée conscient de ces difficultés, John Stuart Mill n'a pour autant jamais pensé que ce projet fût irréalisable. Ainsi, dans les éditions postérieures à 1861 du *Système de logique*, il n'apporte à son texte aucune modification substantielle, continue à affirmer que la constitution de l'éthologie est possible et maintient l'exigence de créer cette science d'une manière « systématique »¹³.

Ainsi, pour saisir en profondeur le sens de l'ambivalence millienne, il est nécessaire d'inscrire ses réflexions sous un double horizon : d'une part, celui de l'anthropologie raciale, qui se développe en Angleterre et en Europe au XIX^e siècle ; d'autre part, celui des projets éducatifs élaborés par certains penseurs utilitaristes, tels que James Mill et Robert Owen. C'est seulement en confrontant la compréhension du « caractère » propre à John Stuart Mill, aux usages antagoniques ou concurrents de cette notion, au sein de travaux contemporains, que l'on pourra expliquer son embarras. Face à une « science des races », qui tend à rabattre le « caractère » sur une essence, à le biologiser, ou à le comprendre comme un ensemble de traits transmis héréditairement ; mais aussi face à l'ambition de certains d'œuvrer au bonheur de l'humanité en transformant le « caractère » des individus et des sociétés, en leur inculquant la morale de l'utilité, John Stuart Mill a progressivement fait passer au second plan à la fois son ambition de fonder « l'éthologie », mais aussi la notion de « caractère national ».

¹¹ Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à notre article : « “L'aptitude à la liberté” de John Stuart Mill à Michael Walzer, in *Philosophie*, No. 110, été 2011, p. 72-90.

¹² C'est par exemple la voie empruntée par David E. Leary dans l'article mentionné ci-dessus.

¹³ John Stuart Mill, *op. cit.*, p. 59. Comme l'a souligné Laurent Clauzade, John Stuart Mill continue à présenter « l'éthologie » comme une science à venir, malgré la publication, par Alexander Bain de son ouvrage *On the study of the character including an estimate of phrenology* (1861). Laurent Clauzade, « De la science de l'esprit à l'étude du caractère : Alexander Bain et la psychologie des différences individuelles », in *Revue d'histoire des sciences*, 2007/2, Tome 60, p. 281-301.

1 – La « science de la formation du caractère » : le programme du *Système de logique*

Rappelons, pour commencer, ce que John Stuart Mill entend par « caractère » dans le *Système de logique*, ainsi que le rôle qu'il assigne à sa détermination et à sa connaissance au sein de la « science de la nature humaine ». Le cinquième chapitre du sixième livre du *Système de logique* ne propose pas, en réalité, de définition en bonne et due forme du « caractère ». Celui-ci est compris indifféremment comme « caractère national ou collectif » et « caractère individuel » [*national or collective character as well as individual*]¹⁴. John Stuart Mill indique simplement que le mot « *êthos* », d'où est tirée l'expression « éthologie », est « l'équivalent le plus approchant du terme de caractère tel [qu'il l'entend] ». Ainsi, cette notion renvoie à ce qu'il appelle, à plusieurs reprises, des « manières de sentir et d'agir » [*mode of feeling and conduct*], propres à un individu, à une collectivité, ou à une nation¹⁵. Il emploie également les termes de « tournure d'esprit » [*mental tendency*]¹⁶, ou encore ceux de « qualités distinctives de la nation ou du groupe social » [*distinctive qualities of that nation or body of persons*]¹⁷.

Or, c'est sans doute en se tournant vers le processus de formation des « caractères », qu'on peut mieux en saisir la nature. Ainsi, les « lois de la nature humaine » – déjà mises au jour par la psychologie¹⁸ – étant universelles, les « caractères » doivent être compris comme les « résultats » ou les « conséquences » de cette nature « dans les circonstances » toujours différentes où elle est placée¹⁹. Autrement dit, les « caractères » sont le produit de la totalité des « circonstances », qui inscrivent dans les individus ou dans les nations – dans les limites des « lois de la nature humaine » –, certaines manières d'être ou conduites spécifiques. Pour reprendre les termes employés par John Stuart Mill, les « caractères » sont les « types variés de la nature humaine » [*various type of human nature*]²⁰, c'est-à-dire les réalisations de certaines de ses possibilités lorsqu'elle est placée dans des « circonstances » particulières. Par « circonstance », il faut entendre la totalité des phénomènes susceptibles d'affecter un « individu » ou une « collectivité » : par exemple, suivant les indications de John Stuart Mill –

¹⁴ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 65.

¹⁵ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 57.

¹⁶ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 61.

¹⁷ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 62.

¹⁸ Ces lois de la nature humaine sont celles mises au jour par la psychologie associationniste de Hartley, Ricardo et James Mill.

¹⁹ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 52.

²⁰ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 59.

et la liste est loin d'être exhaustive –, l'action d'un « gouvernement », la « constitution physique », « l'éducation », « l'occupation », « l'autonomie personnelle » ou encore les « privilèges sociaux »²¹.

Deux traits méritent d'être soulignés à propos du « caractère » tel qu'il est pensé dans le *Système de logique* : d'une part sa *variabilité*, de l'autre sa *complexité*. En effet, John Stuart Mill souligne à plusieurs reprises que tout ce qui arrive, à l'individu ou à la collectivité, toutes les « sensations » qu'ils éprouvent, toutes les « idées » qu'ils s'en font²², contribuent à former leur « caractère » ; mais également que les « circonstances » étant sans cesse changeantes, les « caractères » le sont aussi. C'est pourquoi, non seulement les nations diffèrent entre elles – n'étant jamais placées dans des « circonstances » identiques –, mais elles diffèrent aussi d'elles-mêmes, d'une génération à l'autre, parce que les « circonstances » se modifient perpétuellement²³. C'est également la raison pour laquelle John Stuart Mill insiste sur la grande « complexité » de ce phénomène²⁴, et par là sur la difficulté, et même l'impossibilité de saisir le « caractère » *par la voie de l'expérience* : « il est évident, écrit-il, que le caractère d'un homme quelconque, comme l'ensemble des circonstances qui en ont déterminé la formation, sont des faits de la plus haute complexité »²⁵. Ce qui est vrai d'un individu l'est *a fortiori* d'une nation : parce que nous ne pouvons jamais embrasser la totalité des « circonstances » qui déterminent actuellement la manière d'être d'une nation, parce que, par observation, nous ne pouvons pas savoir avec certitude que telle « circonstance » est bien la cause de tel « trait de caractère » – puisque, pour cela, il nous faudrait observer d'autres nations dans des circonstances exactement identiques –, nous ne pouvons prétendre *connaître* son caractère suivant cette voie : nous n'avons à son sujet que des opinions ou des croyances qui peuvent nous être d'une certaine utilité dans la vie courante, et dans un intervalle de temps assez restreint, mais qui ne nous permettent ni de le comprendre dans la durée, ni d'anticiper ses changements, ni d'agir sur lui pour le réformer. Ainsi, c'est parce que les hommes et penseurs du XVIII^e siècle n'avaient du « caractère » français qu'une connaissance *empirique*, parce qu'ils n'avaient aucune idée des « lois de formation du caractère », qu'ils ont été surpris par la Révolution française. Se souvenant sans doute de Tocqueville dans l'*Ancien régime et la révolution*, John Stuart Mill écrit :

²¹ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 53.

²² John Stuart Mill, *ibid.*, p. 59.

²³ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 56-57.

²⁴ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 66.

²⁵ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 58.

Les Français avaient, on le croyait au moins, un certain caractère national [*a certain national character*] ; et les voilà qui chassent leur famille royale et leur aristocratie, changent leurs institutions, passent par une série d'événements extraordinaires pendant plus d'un demi-siècle, et, au terme de cette période, on trouve que leur caractère a subi de profondes modifications²⁶.

C'est précisément pour éviter, autant que possible, d'être à ce point surpris par les révolutions, mais aussi pour savoir « dans quelle mesure nous pouvons compter sur [la permanence des traits de caractère], quelles circonstances les modifieraient ou les feraient disparaître »²⁷, que John Stuart Mill expose ensuite la méthode déductive grâce à laquelle, selon lui, les « lois de formation du caractère » peuvent être appréhendées.

Expliquer dans le détail les principes de cette méthode nous conduirait trop loin de notre propos. Rappelons simplement, que les « lois de formation du caractère » devront être, dans l'« éthologie » qui est encore à construire, déduites des « lois de l'esprit », déjà établies, selon John Stuart Mill, par la psychologie. Pour ce faire, il s'agira de supposer un ensemble de « circonstances », puis d'examiner « l'influence de ces circonstances sur l'esprit »²⁸. Les généralisations empiriques spontanées, celles que nous accomplissons sans cesse dans la vie courante, serviront alors d'instances de vérification pour ces déductions. Soulignons, en outre, que les « lois de formation du caractère », une fois qu'elles seront établies, ne permettront pas de prédire avec certitude tel ou tel événement. Elles nous donneront simplement des « tendances »²⁹ ; autrement dit, elles nous autoriseront à affirmer que, telles « circonstances » étant données, et à moins qu'elles ne soient contrariées ou empêchées par d'autres causes dont nous n'avons pas actuellement connaissance, un « type de caractère » pourra apparaître. Notons enfin que l'« éthologie » a vocation, pour l'auteur du *Système de logique*, à préparer à ce qu'il appelle une « éducation pratique » [*practical education*], qui est certainement à ses yeux l'autre nom de la politique. Tout l'« art » politique consistera ainsi, en se fondant sur une connaissance précise des « lois de formation du caractère », à savoir sur quelles

²⁶ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 63.

²⁷ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 64.

²⁸ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 65.

²⁹ Rappelons que le concept de « tendance » est d'abord défini par John Stuart Mill au chapitre 10 du Livre III du *Système de logique*. Ayant établi que les « lois de causation », lorsqu'elles sont « contrariées » par d'autres lois, peuvent « en apparence » être annulées, il affirme que puisque, dans ce cas, « les lois des causes sont réellement accomplies », « il faut prendre garde de ne pas les exprimer en des termes qui rendraient contradictoire l'assertion de leur accomplissement dans ce cas ». Autrement dit, pour ne pas laisser croire à l'existence d'une *exception* aux « lois de causation », quand leurs effets sont seulement *contrariés* par d'autres « lois », il est nécessaire d'employer le concept de « tendance ». John Stuart Mill, *Système de logique*, tome I, trad. L. Peisse, Liège, Pierre Mardaga, 1988, p. 499.

« circonstances » jouer, afin de modifier les « manières de sentir et d’agir » d’un peuple. Savoir comment les « caractères » individuels et nationaux sont formés, connaître quelles sont les « circonstances » qui engendrent telle ou telle « qualité » [quality], c’est se donner les moyen de les « produire » ou de les « empêcher »³⁰.

Ainsi, la connaissance des « lois de formation du caractère », doit permettre à la fois d’expliquer les événements et les actions individuelles et collectives, mais aussi d’en modifier le cours : l’« éthologie » sera cette science qui se prolongera en art politique. Comment expliquer, dès lors que John Stuart Mill n’ait pas véritablement mis en œuvre ce programme, et qu’il nous mette en garde, dans le premier chapitre des *Considérations*, contre un certain usage de l’expression de « caractère national » ?

2 – Le caractère, la race et l’identité

La réticence de John Stuart Mill à faire usage du concept de « caractère » tient d’abord à son emploi concurrent par l’anthropologie naturaliste et raciale qui, dans les années 1850, est en plein développement et en voie d’institutionnalisation. Ainsi, lorsqu’il évoque en 1861 la « quantité de pure sentimentalité qui submerge et domine le degré de rationalité » contenu dans les expressions d’« usages et de caractères nationaux »³¹, c’est très certainement l’appropriation de ces notions par ce nouveau discours “savant” qu’il a en vue : même s’il ne rentre pas explicitement dans la controverse, les réserves de l’auteur des *Considérations sur le gouvernement représentatif* doivent être comprises à la lumière d’un contexte polémique qu’il s’agit de restituer ici à grands traits.

Après le succès de la phrénologie, qui visait à mettre au jour les bases biologiques des dispositions mentales, et pour laquelle John Stuart Mill, dans le sixième livre du *Système de logique*, n’a pas de mots assez sévères³², c’est l’anthropologie physique qui prend le relai de cette “idéologie scientifique”. Dans un contexte de montée des tensions entre les puissances impériales, où chacune tend à se distinguer symboliquement des autres en faisant retour vers une présumée identité première, cette nouvelle “science” – travaillant de concert avec l’archéologie préhistorique – prétend distinguer les différentes « races » originelles et

³⁰ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 73.

³¹ John Stuart Mill, *op. cit.*, p. 65.

³² La critique de la phrénologie apparaît dans le quatrième paragraphe, du cinquième chapitre de notre livre, p. 42-45.

identifier leurs caractéristiques, leurs influences ainsi que leurs rôles respectifs dans l'histoire européenne³³. Investissant le vieux mythe des origines anglo-saxonnes³⁴ et s'efforçant de lui donner une base scientifique, avec l'aide notamment des outils anthropométriques, de la craniologie ainsi que de la statistique naissante, les auteurs de l'anthropologie naturaliste britannique visent à montrer la supériorité de leur « nation » en se fondant sur l'existence d'une « race » dont les traits physiques et intellectuels spécifiques se seraient transmis héréditairement et pourraient toujours être discernés parmi leurs contemporains, en dépit des inévitables « mélanges » raciaux auxquels elle aurait été soumise au cours des siècles. Qu'ils soient monogénistes ou polygénistes, qu'ils donnent une importance plus ou moins grande au « milieu », aux facteurs sociaux et politiques dans les lentes modifications qui affectent les traits raciaux, qu'ils estiment ou non que les « circonstances » tendent à jouer, au cours de l'histoire un rôle de plus en plus grand dans la constitution du « caractère » - prenant peu à peu le pas sur les déterminations biologiques³⁵ -, ces travaux ont en commun de procéder à des ethnogénèses, c'est-à-dire de se mettre en quête de noyaux originaires permettant d'expliquer, dans ses grandes lignes, l'histoire des sociétés européennes, c'est-à-dire celle de l'essor, de la chute et parfois de la régénérescence des civilisations. Ainsi, parmi l'abondante littérature consacrée à cette question, on retiendra notamment l'ouvrage de Robert Knox, *Races of men*, paru en 1850³⁶. Dans cet ouvrage, dont les thèses eurent un grand écho dans la société savante anglaise et qui constituèrent une source d'inspiration majeure pour James Hunt³⁷, le professeur d'anatomie défend l'idée selon laquelle « le caractère humain, qu'il soit individuel ou national, doit seulement être rapporté à la nature de la race à laquelle l'individu

³³ Nous reprenons ici les analyses de Carole Reynaud-Paligot, dans *De l'Identité nationale. Science, race et politique en Europe et aux États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011.

³⁴ Dans *De l'Identité nationale*, Carole Reynaud Paligot rappelle les conditions d'émergence de ce mythe dans l'Angleterre du XVI^e siècle, pour des motifs religieux ; puis, la manière dont au XVII^e siècle, « des enjeux politiques internes sont venus renforcer le mythe » (p. 89). Enfin, elle donne à voir comment, aux XVIII^e et XIX^e siècles, ce mythe se diffuse « dans un contexte de rivalités économiques, politiques, coloniales et scientifiques avec la France » (p. 155).

³⁵ C'est notamment la position défendue par Michelet dans la Préface de 1869 de son *Histoire de France*. Il écrit : « La race, élément fort et dominant des temps barbares, avant le grand travail des nations, est moins sensible, est faible, effacée presque, à mesure que chacun s'élabore, se personnifie. L'illustre M. Mill dit fort bien « pour se dispenser de l'étude des influences morales et sociales, ce serait un moyen trop aisé d'attribuer les différences de caractère, de conduite, à des différences naturelles indestructibles » (cité par Carole Reynaud-Paligot, p. 101).

³⁶ Robert Knox, *Races of men, A Fragment*, Philadelphia, Lea & Blanchard, 1850.

³⁷ James Hunt fut le premier président de l'*Anthropological Society of London*. Il défendit une conception polygéniste des races et prit position, au moment de la guerre de Sécession, en faveur des États du Sud. Il orchestra en outre, au sein de l'*Anthropological Society*, une violente campagne contre John Stuart Mill. Sur ce point, voir Vincent Guillin, « À la recherche de la nature humaine : John Stuart Mill et l'*Anthropological Society of London* », in *L'Homme des sciences de l'homme. Une histoire transdisciplinaire*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2014, p. 191-213.

ou la nation appartient »³⁸. Définissant la race comme constituée par l'ensemble des traits physiques et mentaux héréditaires, il ajoute ainsi, quelques lignes plus loin : « la race est tout : la littérature, la science, l'art, en un mot la civilisation en dépendent »³⁹. Reconnaisant que l'identification des différentes « races » n'est qu'à son début, il affirme néanmoins la nécessité de lire l'histoire humaine au travers de ce prisme.

On ne trouve nulle mention, dans l'œuvre de John Stuart Mill, de ce texte de Robert Knox, ni de discussion en bonne et due forme de la racialisation du concept de « caractère » à l'œuvre non seulement chez les anthropologues, mais aussi chez certains historiens et politistes de son temps. Ce silence presque total procède sans doute de son mépris pour des analyses ne respectant en rien, selon lui, les exigences de méthode qu'il avait définies dans son *Système de logique*. En témoigne par exemple un court développement, dans le neuvième chapitre du deuxième livre des *Principes d'économie politique*, consacré au système des « cottagers » [*cottiers*] - forme de métayage, alors en vigueur en Irlande⁴⁰. Il écrit ainsi :

N'est-ce pas une satire amère de la manière dont les opinions se forment sur les problèmes les plus importants de la nature humaine et de la vie que de voir des hommes ayant la haute prétention d'enseigner aux autres attribuer l'état arriéré de l'industrie en Irlande et le défaut d'énergie des Irlandais pour améliorer leur condition, à une indolence et une insouciance propre à la race celtique ? De tous les moyens vulgaires de se dispenser de l'examen des effets des influences sociales et morales sur l'âme humaine, le plus vulgaire [*vulgar*] est d'attribuer les différences de conduite et de caractère à des différences naturelles et essentielles [*inherent natural differences*]. Quelle race ne serait indolente et insouciante,

³⁸ Robert Knox, *op. cit.*, p. 7. Nous traduisons.

³⁹ Robert Knox, *ibid.*, p. 7 (« Race is everything : literature, science, art, in a word, civilization, depend on it »).

⁴⁰ Nous reprenons ici le terme employé dans la traduction française de 1854 : John Stuart Mill, *Principes d'économie politique, avec quelques-unes de leurs applications à l'économie sociale*, trad. Dussard et Courcelle Seneuil, Paris, Guillaumin, 1845. Les traducteurs proposent une définition de ce terme en note de bas de page : « Dans son acception primitive, le mot *cottier* désigne une classe de sous-fermiers qui louent une chaumière (*cottage*) et un âcre ou deux de terre à de petits fermiers. Mais l'usage a étendu ce nom à ces petits fermiers eux-mêmes et généralement à tous les fermiers-cultivateurs dont la rente est fixée par la concurrence » (p. 367). Au début du chapitre, John Stuart Mill précise que la spécificité de la condition des « *cottiers* » irlandais est que le montant de la rente qu'ils paient aux propriétaires est fixé arbitrairement par ces derniers, en fonction de la disponibilité de la terre et de la concurrence.

lorsque les choses sont arrangées de telle manière qu'elle n'a rien à gagner en étant prévoyante et en faisant des efforts ?⁴¹

Deux points méritent d'être soulignés ici. Premièrement, ce texte intervient après un long développement visant à décrire et analyser les circonstances économiques et sociales dans lesquelles sont placés les « cottagers » irlandais. John Stuart Mill montre ainsi que la répartition du capital, la rareté des terres et la pression démographique – qui produit une concurrence exacerbée au sein de la population rurale –, ne peuvent conduire, chez ces fermiers misérables, qu'à un certain type de volonté et de comportement. Autrement dit, les « cottagers » sont déterminés à ne produire que des efforts limités dans la valorisation de terres qui ne leur appartiennent pas, dans la mesure où tous leurs efforts ne peuvent avoir pour effet que d'augmenter le capital des propriétaires, ainsi que le montant de la rente foncière, et par la même d'accroître l'exploitation dont ils sont les victimes. Il y a donc une forme de rationalité dans « l'indolence » et « l'insouciance » des « cottagers ». Dès lors, même si John Stuart Mill n'emploie pas l'expression, on peut dire que ces attitudes doivent être comprises comme une forme de résistance passive : les « cottagers » sont de part en part déterminés à résister, par la limitation spontanée de leurs efforts, aux pressions du capital.

Deuxièmement, l'analyse proposée dans ces pages se présente comme une alternative à l'interprétation racialisante des rapports de domination et d'exploitation de la classe laborieuse irlandaise par les propriétaires terriens. Il est difficile d'identifier avec précision quels sont ces hommes de « haute prétention » évoqués par l'auteur des *Principes d'économie politique*, tant ce type de lecture de la situation irlandaise relevait, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, du *topos*⁴². Or, John Stuart Mill ne prend pas la peine de la réfuter et il se contente de l'écarter d'un revers de main en la qualifiant de « vulgaire ». Par où il faut entendre qu'il s'agit de la manière la plus grossière de contourner les exigences méthodologiques propres à toute bonne analyse éthologique. Au moment où John Stuart Mill écrit ces lignes, il n'a toujours pas établi les « lois de formation du caractère » : comme nous l'avons vu, il ne mènera jamais ce projet à terme. Il n'en reste pas moins que cette science toujours à venir constitue un idéal régulateur permettant d'identifier aisément les démarches pseudo-scientifiques. L'éthologie joue donc un rôle *critique* en ce qu'elle permet de mettre à jour ce

⁴¹ John Stuart Mill, *Principles of political Economy*, in *The Collected Works of John Stuart Mill*, general editor F.E.L. Priestley and John M. Robson, Toronto and London, The University of Toronto Press, 1963-1991 (33 vol.), II, p. 319. Nous traduisons.

⁴² Sur ce point, voir Carole Reynaud-Paligot, *op. cit.*, p. 160-163.

que nous qualifierions d’« idéologie scientifique »⁴³. On ne peut pas rendre compte d’un caractère individuel ou national en le rabattant sur une essence ou une prétendue origine raciale : si John Stuart Mill n’écarte pas complètement le concept de « race », comme en témoigne la fin de notre texte, il est cependant toujours nécessaire selon lui, à suivre le sixième livre du *Système de logique*, de tenir compte de la pluralité et de la « contrariété » des causes, ou encore du « conflit des forces » qui contribuent à former le caractère⁴⁴. Ainsi, ceux qui expliquent « l’indolence » des Irlandais en se référant à la « race celtique » tombent dans l’erreur, décrite dans le huitième chapitre de ce livre, qui consiste à appliquer aux affaires humaines la « méthode géométrique ou abstraite ». Il s’agit là d’une méthode déductive qui néglige une dimension essentielle de la causalité telle qu’elle s’exerce dans un groupe social, puisque chaque phénomène y est toujours analysé à partir d’une seule et même « force », ou d’une seule « propriété » [*property*] de la nature humaine. Dans le *Système de logique*, c’étaient les œuvres de Hobbes et de Bentham qui étaient convoquées à titre d’exemple de cette « méthode géométrique ou abstraite » : il nous est permis de penser que les tenants de la racialisation du caractère tombent aux yeux de John Stuart Mill dans le même travers⁴⁵. Bien plus, si leur manière de « se dispenser de l’examen des effets des influences sociales et morales sur l’âme humaine » est « plus vulgaire » que celle d’un Bentham, c’est certainement parce que la « race » est un concept beaucoup plus équivoque que celui d’« intérêt », voire même parce qu’elle n’est pas un concept du tout. Tandis qu’il est possible de mobiliser le second parmi d’autres causes et d’autres circonstances, et ce parce que son sens est clairement déterminé, la signification du premier est trop flottante – et sans doute l’est-elle définitivement – pour qu’on puisse en faire un quelconque usage dans la détermination du caractère.

L’investissement de la notion de « caractère » par l’anthropologie raciale explique donc en partie la raison pour laquelle John Stuart Mill n’en fait plus, rapidement, qu’un usage très circonspect. Il ne récuse formellement ni l’éthologie, ni le concept de « caractère » tel qu’il l’a

⁴³ Vincent Guillin a très bien donné à voir la « portée critique » de l’éthologie (*op. cit.*, p. 194). Il montre ainsi comment John Stuart Mill s’est appuyé sur les principes de l’éthologie dans les combats réformistes qu’il a menés, aussi bien en faveur de l’émancipation des femmes que de celle des esclaves. Vincent Guillin souligne le caractère « intrigant » de cet usage critique, ou « polémique », « qui persiste bien après que [Mill] ait lui-même abandonné son projet d’établir une science du caractère ». Il ajoute, avant de réfuter cette hypothèse : « À cet égard, on pourrait soupçonner Mill de jouer un double jeu argumentatif : il invoquerait une explication éthologique pour contrer toutes les tentatives de naturalisation des dispositions ou caractères humains existants tout en sachant pertinemment que cette explication éthologique est pure conjecture en attente de vérification » (p. 195).

⁴⁴ John Stuart Mill, *op. cit.*, p. 74.

⁴⁵ La théorie de Hobbes et « la philosophie de l’intérêt de l’école benthamienne » sont examinées p. 76-82.

défini dans le *Système de logique*. Cependant, soucieux de marquer ses distances à l'égard de doctrines et de méthodes qu'il juge méprisables mais dont l'audience grandit, il s'efforce d'employer d'autres syntagmes. Cet embarras à recourir à l'idée de « caractère national » apparaît également de manière éloquente dans l'interprétation, proposée par John Stuart Mill, de l'échec des révolutions de 1848. Face à des textes qui expliquent les défaites politiques de certains peuples en les rapportant aux « caractères nationaux », censés être définis une fois pour toutes, le philosophe va s'efforcer de bâtir de nouveaux concepts.

Ceci constitue bien un des enjeux centraux de l'article de 1859, les « Quelques mots sur la non-intervention », qui, tout en mobilisant certains principes éthologiques, vont passer sous silence la notion de « caractère national »⁴⁶. Les *Considérations sur le gouvernement représentatif* reprendront d'ailleurs presque mot pour mot certaines analyses de ce texte paru initialement dans le *Frazer's magazine*⁴⁷. Le problème qui y est principalement examiné est celui de savoir s'il est opportun d'offrir à un peuple asservi des « institutions libres » et si un observateur extérieur peut savoir avec certitude si la nation émancipée sera en mesure de les conserver. C'est négativement que John Stuart Mill répond à ces deux questions. Il écrit :

La seule chose qui vaut réellement pour preuve qu'un peuple est devenu apte à vivre sous des institutions populaires [*fit for popular institutions*], est que le peuple, ou une partie de celui-ci suffisamment importante pour prévaloir dans la lutte, est prêt à braver l'effort et le danger pour sa libération. (...) Quand un peuple a eu la malchance d'être dirigé par un gouvernement sous lequel les sentiments et les vertus nécessaires au maintien de la liberté n'ont pas pu se développer, c'est durant une lutte difficile pour devenir libre par ses propres efforts que ces sentiments et ces vertus ont le plus de chance d'émerger. Les hommes s'attachent à ce pour quoi ils se sont longtemps battus et ont fait des sacrifices, ils apprennent à apprécier ce sur quoi leurs pensées se sont longtemps portées ; et un conflit dans lequel un grand nombre d'entre eux se sont dévoués pour leur pays, est une école dans laquelle ils apprennent à faire passer les intérêts de leur pays au-dessus des leurs⁴⁸.

⁴⁶ John Stuart Mill, « Quelques mots sur la non-intervention », trad. Aurélie Knüfer, in *Intervention et Libération d'Edmund Burke à John Stuart Mill*, Paris, Classiques Garnier, 2016 (à paraître).

⁴⁷ Voir par exemple, p. 102, 122-123.

⁴⁸ Mill, « Quelques mots sur la non-intervention », *op. cit.*

On retrouve dans ce texte certains points établis dans le sixième livre du *Système de logique* : premièrement, « les sentiments » et les « vertus » d'un peuple sont présentés comme les produits de *circonstances* particulières, au sens où ils sont déterminés par le type de gouvernement sous lequel il vit. Deuxièmement, la lutte pour la libération apparaît comme ayant *tendance* à transformer les « sentiments et les vertus nécessaires au maintien de la liberté », et non comme les provoquant nécessairement. Troisièmement, les habitudes contractées dans certaines circonstances politiques n'ont rien d'irréversible, elles sont un certain pli qu'il est possible de défaire : un peuple éduqué à la servitude peut être, par la suite, éduqué à la liberté. Tout est là, semble-t-il – tout, sauf la notion de « caractère », qui est absente de l'article de 1859. À la place, on rencontre l'idée d'« aptitude » - idée qui sera développée et précisée, dans les *Considérations sur le gouvernement représentatif*.

Or, on ne peut expliquer cette absence au sein de développements dans lesquels on s'attendrait précisément à rencontrer cette notion, qu'en se tournant vers des textes contemporains visant également à rendre compte de l'échec du printemps des peuples, et ce en faisant un usage concurrent de la notion de « caractère national »⁴⁹. C'est le cas, par exemple, de Walter Bagehot⁵⁰ dans ses « Lettres sur le coup d'État en France »⁵¹. Celles-ci, publiées en 1852 dans *The Enquirer*, suscitèrent en Angleterre de très vifs débats, notamment parce que leur auteur y prenait la défense de Louis Napoléon Bonaparte. La troisième et la quatrième lettres s'efforcent ainsi d'expliquer l'« inaptitude » du « caractère français » à la « liberté nationale » et au « gouvernement libre » [*self-government*]. Ainsi, après avoir rappelé sa dette à l'égard de Burke, aussi bien pour sa critique des droits de l'homme que parce qu'il aurait fait valoir que les institutions sont une « question de temps et de lieu », Bagehot expose ce que l'histoire récente nous aurait enseigné de surcroît. Il écrit :

[Les événements de 1848] nous ont appris que parmi toutes les circonstances qui affectent les questions politiques, c'est le *caractère national* qui est de loin et sans aucun doute la plus importante. Durant cette année, la même expérience (...) a été

⁴⁹ Comme l'a rappelé Georgios Varouxakis, l'échec de la révolution de Février 1848, et le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte de 1851 donnèrent lieu à de nombreux articles et essais qui s'efforcèrent d'expliquer ces événements en les rabattant sur le « caractère » ou la « race » française. Voir Georgios Varouxakis, « Empire, race, Euro-centrism : John Stuart Mill and His Critics », in *Utilitarianism and Empire*, ed. Bart Schultz and Georgios Varouxakis, Oxford, Lexington Books, 2005, p. 139.

⁵⁰ Walter Bagehot (1826-1877). Économiste et journaliste britannique. Rédacteur en chef de *The Economist* pendant de nombreuses années, il publiera en 1872 *Physics and Politics*, dans lequel il reprendra la théorie de l'évolution darwinienne pour expliquer le développement des cultures humaines.

⁵¹ Walter Bagehot, *Lettres on the French Coup d'État of 1851*, in *The Works and Life of Walter Bagehot*, London, Longmans, Green, and Co., 1915, p. 77-137.

faite par toutes les nations européennes – avec quelles conséquences variées et quels résultats différents ! Son effet a été d’enseigner aux hommes (...) que rien n’est plus absurde que d’imaginer que la même espèce d’institutions convient pour les Écossais et les Siciliens, pour les Allemands et les Français, les Anglais et les Napolitains. (...) Tous les hommes et toutes les nations ont un caractère, et une fois que ce caractère est formé (...) il est la chose la moins changeante dans ce monde toujours mouvant et plein de changements. (...) les nations possèdent un ensemble de talents, une liste de tentations, et un devoir : faire usage des premiers et améliorer les secondes. Il y a des races [*breeds*] chez l’animal humain comme chez le chien⁵².

Il n’est pas besoin de pousser très loin l’analyse pour percevoir ce qui distingue la pensée de John Stuart Mill de celle de Bagehot sur la question du « caractère national ». D’une part, tandis que le « caractère » était précisément, dans le *Système de logique*, l’*explicandum*, il devient chez Bagehot l’*explicans*, ce qui, tout en ayant comme il le dit plus bas des « causes obscures »⁵³, inaccessibles à la raison humaine, est l’unique clef explicative, c’est-à-dire ce qui permet de rendre compte, d’une façon mono-causale, de toutes les « questions politiques » et de tous les phénomènes sociaux. Dans les pages qui suivent, Bagehot montrera ainsi comment l’intelligence logique et déductive, propre au « caractère français », permet d’expliquer aussi bien son incapacité à réussir ses révolutions, que la forme de sa religion, de sa philosophie, de ses sciences et de ses arts⁵⁴.

D’autre part, comme nous l’avons vu, le « caractère » était pour John Stuart Mill profondément modifiable et toute la question était précisément de savoir sur quelles « circonstances » jouer pour produire les transformations désirées. Or, il apparaît que c’est la fixité du caractère, la nature irréversible du processus par lequel il s’est formé, que défend Bagehot. Proposant une analogie, il montre que de même qu’il est impossible pour un enfant, une fois devenu pharmacien, boulanger ou boucher, de ne plus l’être, ou d’être autre chose que ce qu’il est – ayant pris le pli de sa profession –, de même, au-delà d’un certain seuil, c’est-à-dire lorsqu’elle a acquis son « caractère », une nation ne peut que demeurer identique à elle-même. Chaque caractère a son « essence » [*essence*] et, affirme Bagehot, « les Juifs

⁵² Walter Bagehot, *ibid.*, p. 98-100.

⁵³ Walter Bagehot, *ibid.*, p. 100.

⁵⁴ Walter Bagehot, *ibid.*, p. 103-111.

d'aujourd'hui (...) sont par leur caractère les Juifs de l'époque de Moïse, le nègre est le nègre d'il y a mille ans »⁵⁵.

Nulle mention n'est faite ici d'une quelconque identité raciale, qu'elle soit celte, saxonne, germaine ou encore gauloise... En outre, même s'il ne le dit pas, il semble que le journaliste et théoricien penche du côté du monogénisme : les hommes appartiennent tous, originairement, à la même espèce : ce sont leurs habitudes qui les distinguent les uns des autres et inscrivent en eux, irréversiblement, cette seconde nature qu'est le « caractère ». Or, c'est aussi contre une telle *essentialisation* du « caractère national », que John Stuart Mill évite autant que possible, dans les « Quelques mots » puis dans les *Considérations*, de faire usage de cette expression. Conscient de ses connotations, pour nombre de ses contemporains et désireux de penser d'une manière encore plus précise les conditions de l'adaptation d'un peuple à son gouvernement, il s'attachera à définir, à la place, la « volonté » et les « capacités » politiques dans les *Considérations*.

3 – Le caractère, les caractères

Cependant, le souci de se distinguer de ses adversaires ne suffit, à lui seul, à expliquer ni l'usage limité, par John Stuart Mill, du concept de « caractère », ni son renoncement à mener jusqu'à son terme son projet de bâtir une science éthologique. La fin des *Considérations* est, d'une certaine manière, identique à celle qui était énoncée dans les dernières pages du *Système de logique* : œuvrer pour la liberté des individus et le progrès des sociétés humaines en leur offrant les « circonstances » politiques les plus favorables. En outre, nous avons vu comment les principes méthodologiques esquissés dans le *Système* continuent, ultérieurement, à être mobilisés par leur auteur, à la fois en tant qu'outils critiques mais aussi en tant qu'instruments permettant d'interpréter les événements historiques de son temps. Dès lors, il est légitime de se demander pourquoi, face au mésusage du concept de « caractère » et à la diffusion d'une science sociale déformée et fallacieuse, John Stuart Mill est resté quasiment silencieux ? Pourquoi n'a-t-il pas, au contraire, cherché à promouvoir un concept expurgé de toute irrationalité et à défendre les véritables principes d'une « science sociale » digne de ce nom ?

⁵⁵ Walter Bagehot, *ibid.*, p. 99.

La réponse à ces questions réside dans une inflexion de la pensée millienne concernant non pas les fins mais plutôt les moyens de la liberté et du progrès. Ainsi, on voit se dessiner peu à peu dans son œuvre l'idée – en apparence paradoxale – selon laquelle ces objectifs ne pourront être atteints qu'à la condition d'œuvrer non pas à la formation d'un « caractère national » enclin au civisme⁵⁶, mais plutôt en permettant ou en encourageant le développement spontané d'une *pluralité de caractères individuels bien distincts*. Si le projet de construire une « science du caractère » passe au second plan, ce n'est pas seulement en raison de ses ressemblances superficielles avec la science des races, mais c'est aussi et surtout parce qu'en voulant former, chez tous les citoyens, *un* certain type de caractère, un gouvernement irait au-delà de ce qu'il est en droit d'accomplir et susciterait l'effet strictement opposé à celui qu'il vise : il créerait un corps social uniformisé et mécanisé, sans vie, et par là promis au déclin. Autrement dit, l'éthologie n'a plus tout à fait sa place au sein d'une politique pour laquelle toute la question est de savoir « *jusqu'où ne pas trop gouverner* »⁵⁷.

Dans le dernier chapitre de son *Autobiographie*, John Stuart Mill revient tour à tour sur ses principaux textes. S'arrêtant longuement sur *De la Liberté*, il écrit qu'il s'agit d'« une sorte de livre philosophique d'une seule vérité, à laquelle les changements prenant progressivement place dans la société tendent à donner toujours davantage de relief »⁵⁸. Ces changements, comme il l'affirme quelques lignes plus bas, consistent dans l'accroissement de « l'égalité sociale » et du « gouvernement de l'opinion publique » qui sont causes du « joug oppressif de l'uniformité dans l'opinion et dans la pratique ». Quant à la vérité, qui fait toute la matière de son livre, elle se formule ainsi :

(...) l'importance, pour l'homme et pour la société, de l'existence d'une large variété de types de caractère [*a large variety in types of character*], et de donner une entière liberté à la nature humaine de se développer elle-même dans des directions innombrables et conflictuelles.⁵⁹

⁵⁶ C'est précisément ce que ne perçoit pas Terence Ball, lorsqu'il affirme qu'un des enjeux des *Considérations sur le gouvernement représentatif* est la formation d'un « caractère civique » [*civic character*] – expression qui n'apparaît cependant pas dans l'ouvrage de 1861 (*op. cit.*, p. 27).

⁵⁷ Nous empruntons la formule à Bertrand Binoche dans *La raison sans l'Histoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 144.

⁵⁸ John Stuart Mill, *Autobiography*, *CWI*, p. 259. Nous traduisons.

⁵⁹ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 259.

Du projet éducatif, qui se dessinait dans le *Système de logique*, aux techniques politiques favorisant, dans *De la Liberté*, le développement différencié des individualités, il n’y a pas de rupture radicale. D’un côté, l’ouvrage de 1843 ne proposait pas de méthode universelle destinée à être appliquée dans toutes les situations afin de produire *un certain type de caractère* : l’attention de John Stuart Mill portait en premier lieu sur les lois de formation des caractères *individuels* et la science politique à venir était censée pouvoir, grâce à la connaissance de ces lois, adapter les principes de l’éthologie à la *diversité des circonstances existantes*. De l’autre, la nouvelle exigence de l’ouvrage de 1859, liée aux transformations de la conjoncture et à l’affirmation d’une tendance sociale à l’uniformisation, ne signifie pas qu’il faille renoncer à tout projet éducatif. *Laisser se développer des caractères*, plutôt qu’œuvrer à la formation d’un caractère national, n’équivaut pas au renoncement définitif à intervenir sur les individus. Il s’agit bien, au contraire, d’une véritable technique : toute la difficulté, pour John Stuart Mill, consiste à tracer les limites, toujours changeantes, de l’action du gouvernement et de l’opinion publique dans la sphère privée. Autrement dit, l’enjeu de l’ouvrage de 1859 est de faire voir la nécessité, pour les réformateurs, de se poser sans cesse et dans chaque circonstance la question de savoir jusqu’où il est opportun d’intervenir, et ce afin d’autoriser les individus à former *leur* caractère sans compromettre la paix sociale, la sécurité et le bonheur collectif. Les différences de caractère – compris comme la complexion d’opinions et de modes de vie –, en tant qu’elles opposent les individus les uns aux autres, les obligent à délibérer et à faire sans cesse retour aux fondements de leurs propres croyances et de leurs propres pratiques ; elles inquiètent les certitudes et conduisent chacun à s’interroger sur la finitude de ce qu’il pense et de ce qu’il fait habituellement ; elles sont une incitation à ne pas se contenter de reproduire, sans raison, un style de vie que chaque individu a été déterminé à adopter par son milieu et à désirer soit l’abandonner, soit l’améliorer.

Ainsi, le problème n’est plus de former un « caractère national », mais de savoir quelles sont les différences de caractère bénéfiques pour la société et l’humanité. Jusqu’à qu’elles point ces différences sont-elles stimulantes ? À partir de quand deviennent-elles nuisibles ? Pourquoi, par exemple, faut-il *laisser être* l’habitude des femmes mormones à se soumettre à des époux polygames ? Comment reconnaître le moment à partir duquel l’asservissement de ces femmes n’est plus un simple trait de caractère, mais une violence et une forme de domination inacceptables ?⁶⁰ Telle est, formulée à grands traits, la nouvelle problématique de John Stuart Mill dans *De la Liberté*.

⁶⁰ Cette question est discutée dans *De la Liberté*, dans les dernières pages du chapitre IV. John Stuart Mill, *De la Liberté*, trad. Laurence Lenglet, Paris, Gallimard, 1990, p. 202-206.

Ce faisant, le philosophe ne prend plus simplement ses distances à l'égard de l'anthropologie raciale, mais il se démarque également des projets éducatifs de James Mill et de Robert Owen. En effet, le concept de « caractère » occupe une place décisive sur la scène du radicalisme philosophique et de l'utilitarisme : il n'y est pas, comme dans la science des races, essentialisé ou rabattu sur une origine mythique, mais il est pensé comme malléable, ou, pour reprendre les termes de Robert Owen, comme la forme contingente que peut prendre une nature humaine « universellement plastique »⁶¹. Par où il faut entendre qu'étant sans cesse soumis et formés par les « circonstances » qui les entourent, les hommes sont non seulement *perfectibles*, mais ils sont aussi et dans le même temps entièrement *corruptibles*. Le directeur de New Lanark n'a de cesse, dans *A New View of Society*, de reformuler ce même principe : « QUE TOUT CARACTÈRE GÉNÉRAL, DU MEILLEUR AU PIRE, DU PLUS IGNORANT AU PLUS SAGE, PEUT ÊTRE DONNÉ À N'IMPORTE QUELLE COMMUNAUTÉ, ET AU MONDE EN GÉNÉRAL, EN APPLIQUANT DES MOYENS ADÉQUATS »⁶². Cependant, tandis que John Stuart Mill récusait principalement l'acception racialisante du « caractère » pour des raisons épistémologiques, c'est moins la définition de cette notion propre aux penseurs radicaux qu'il récuse, que les implications politiques qu'ils en proposent. La découverte des « lois de l'esprit » – formulées par James Mill dans son *Analyse des phénomènes de l'esprit humain*⁶³ –, et la compréhension de la manière dont les circonstances agissent sur le « caractère » pour le transformer, apparaissent aux penseurs radicaux comme la promesse d'une action profonde, efficace, durable, des gouvernements éclairés sur les hommes. Autrement dit, la « plasticité » des caractères ouvre selon eux la possibilité, pour l'humanité, de devenir apte au bonheur, grâce à l'investissement en profondeur des individualités par l'État. Or, ces potentialités infinies de réforme, ouvertes par ces découvertes, apparaissent peu à peu aux yeux de John Stuart Mill comme un véritable danger – comme le risque que la violence douce de l'État et de l'opinion s'imisce dans les détails les plus infimes des individualités afin de rendre leurs complexions identiques⁶⁴.

Ainsi, comme l'a montré Élie Halévy, c'est en s'inscrivant dans le champ de recherche ouvert par Helvétius que James Mill, dans son article « Éducation »⁶⁵, publié en 1818, indique qu'une des questions pratiques les plus importantes est celle de savoir dans quelle mesure elle

⁶¹ Robert Owen, *A New View of Society, or Essays on the Formation of the Human Character, Preparatory to the Development of a Plan for Gradually Ameliorating the Condition of Mankind*, London, 1817, p. 146. Nous traduisons.

⁶² Robert Owen, *ibid.*, p. 19.

⁶³ James Mill, *Analysis of the Phenomena of the Human Mind*, 2 vol., London, Longmans Green Reader and Dyer, 1869 [1829].

⁶⁴ John Stuart Mill, *De la Liberté*, *op. cit.*, p. 66.

⁶⁵ James Mill, « Education », J. Innes, London, 1825 [1818].

peut modifier les caractères afin de « convertir la nation à la morale de l'utilité »⁶⁶. En outre, s'ils visent de concert le bonheur des individus et l'accroissement de la productivité des travailleurs, les textes d'Owen accordent une importance de premier plan à la méthode permettant de transformer progressivement et sans heurts les caractères dans une même direction : celle d'être « rationnels », c'est-à-dire aptes à saisir la nécessité, tant morale que pratique, d'harmoniser leurs intérêts en agissant tous, individuellement et collectivement, pour le bien-être des autres. Le sous-titre de son ouvrage le plus fameux, *A New View of Society*, le dit bien : il s'agit de proposer un plan pour œuvrer à la « formation du caractère » en vue d'une « amélioration graduelle de la condition humaine ». Ce qu'Owen a accompli dans son usine de New Lanark, pour faire passer ses ouvriers de la paresse, de l'intempérance, de la colère latente envers leurs employeurs, au goût du travail bien fait, à la sobriété et à la bienveillance, il s'agit de l'appliquer à tous les champs de la société et à l'échelle de la nation, puis du monde. Or, les techniques qu'il propose pour modifier favorablement les « circonstances » ne reposent pas, à proprement parler, sur une « science du caractère », comme cela sera le cas chez John Stuart Mill. À cette fin, la connaissance de deux principes est largement suffisante : d'une part, celui la *plasticité* du caractère – ce qui signifie la réversibilité toujours possible du pire vers le meilleur et du meilleur vers le pire ; d'autre part, ce qu'on pourrait appeler *l'irresponsabilité initiale* des individus, relativement à la contraction des plis de leur caractère.

Il faut souligner que le plan imaginé par Owen s'inscrit dans le cadre d'une critique radicale de la justice pénale. Pour le théoricien, une société qui emprisonne ou châtie les individus leur fait subir une double peine et les accable par deux fois : d'abord en les abandonnant, en les *laissant être* dans des circonstances au sein desquelles ils ne pourront qu'acquérir des habitudes vicieuses, néfastes pour eux-mêmes et pour les autres ; puis en les condamnant – parfois à mort – pour avoir accompli des actions qui procèdent nécessairement de leur caractère⁶⁷. Il convient au contraire, selon lui, de bien se convaincre qu'au commencement, le « point de départ » de leurs actions n'est pas dans les individus, mais dans la société ; ou encore, pour reprendre l'analogie aristotélicienne, qu'il ne leur appartient pas de « lancer » la pierre ou de ne pas la « lancer »⁶⁸. Certes, les hommes deviennent bien

⁶⁶ Élie Halévy, *La Formation du radicalisme philosophique, II, L'Évolution de la doctrine utilitariste de 1789 à 1815*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 163.

⁶⁷ Robert Owen, *op. cit.*, p. 21-22, 29-30, 39.

⁶⁸ Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. Richard Bodéüs, Paris, Flammarion, 2004, p. 155-156. Critiquant l'adage socratique, selon lequel « nul n'est méchant volontairement », et cherchant à établir la responsabilité des hommes eu égard à l'acquisition de leur caractère vertueux ou vicieux, Aristote écrit : « C'est comme quelqu'un qui a décoché une pierre : il n'est plus capable de la rattraper ; mais il ne tenait pourtant qu'à lui de la prendre et

intempérants à force de s'exercer à l'intempérance – mais ils ne se forment ainsi que parce que les débits de boissons sont autorisés, que leur travail est si harassant qu'ils en viennent à chercher un exutoire et qu'on ne leur a pas appris à se divertir plus intelligemment à leurs heures de loisir. En réalité, c'est même dès l'enfance qu'il s'agit de modeler les caractères, et ce afin de prévenir les mauvaises tendances et de donner aux individus la force de ne pas se laisser tenter, par la suite, par des modes de vie dégradants et vicieux. Les enfants, écrit Owen, sont des êtres « passifs » qui ne peuvent pas « être tenus pour responsables des sentiments et des manières qu'on leur a donnés »⁶⁹.

Résumant cet aspect de la doctrine oweniste, John Stuart Mill écrira dans le sixième livre du *Système de logique*, que, selon cette école, le caractère d'un individu est « formé *pour* lui et pas *par* lui »⁷⁰. Il verra ainsi dans cette formule l'expression d'un « fatalisme » et s'attachera à montrer, à rebours, que l'individu peut contribuer activement à la formation de son caractère à partir du moment où, percevant les écueils auxquels le conduisent ses habitudes, il s'efforce de transformer les circonstances dans lesquelles il évolue. Or, en vérité, la thèse d'Owen n'est pas si éloignée de sa critique millienne. L'éducation à laquelle le directeur de New Lanark veut soumettre les classes laborieuses dans *A New View of Society* ne vise en fait qu'à rendre les hommes maîtres de leur caractère : chacun doit apprendre à reconnaître l'empire des circonstances sur les habitudes à la fois parce que ce savoir doit rendre les hommes plus compréhensifs, plus indulgents et plus « charitables », les uns à l'égard des autres⁷¹, mais aussi parce qu'il doit permettre à chacun de s'élever moralement et de contribuer activement à l'éducation de tous⁷².

Dès lors, l'écart entre Robert Owen et John Stuart Mill ne réside pas tant dans la différence entre un « fatalisme » et un déterminisme bien compris, mais plutôt dans le passage de la formation *du caractère* à la libération *des caractères*. Tandis qu'Owen défend un modèle de rationalité⁷³, auquel il s'agit de conformer les hommes en les éduquant dans tous les moments de leur existence – au travail comme dans leurs loisirs, sur la scène publique comme dans leur intimité –, John Stuart Mill vise au contraire à promouvoir une politique non-interventionniste garantissant le déploiement de caractères divers et conflictuels. Pour John Stuart Mill, les caractères sont bien « plastiques », mais il est impératif de laisser aux

de la lancer, puisque le point de départ de ces mouvements résidait en lui. Or l'injuste et l'intempérant, de la même façon, avaient aussi au départ la faculté de ne pas devenir ce genre d'individus. C'est pourquoi ils le sont de plein gré. Et maintenant qu'ils le sont devenus, ils n'ont plus la possibilité de ne plus l'être ».

⁶⁹ Robert Owen, *op. cit.*, p. 34.

⁷⁰ John Stuart Mill, *op. cit.*, p. 26.

⁷¹ Robert Owen, *op. cit.*, p. 34-36.

⁷² Robert Owen, *ibid.*, p. 90.

⁷³ Robert Owen, *ibid.*, p. 65.

individus toute latitude pour les perfectionner par eux-mêmes, en inventant des styles de vie singuliers et ouverts à la contradiction.

4 – Conclusion

Dans le troisième chapitre du sixième livre du *Système de logique*, John Stuart Mill montrait que même si la « science de la nature humaine » n’atteignait ni le degré d’exactitude, ni l’universalité de l’astronomie, elle pouvait néanmoins prétendre au statut de science. Il ajoutait que « pour les fins de la science politique et sociale », son niveau de généralité « [était] suffisant » [*for the purposes of political and social science this is sufficient*]⁷⁴. Sans doute peut-on trouver ici une des clefs permettant d’expliquer la non-réalisation par John Stuart Mill de son projet initial – celui de mettre au jour les « lois de formation du caractère » et, partant, de fonder l’éthologie. En effet, pour atteindre la fin qu’il assigne bientôt à la politique – garantir la délibération permanente ou la « dialectique négative » des individualités – nul besoin de connaître la totalité des lois formant les caractères : c’est bien « l’art politique » qui, dans l’autolimitation de ses ambitions, circonscrit en retour les exigences et le degré d’exactitude nécessaire de la « science »⁷⁵.

C’est pourquoi on peut observer, dans les *Considérations*, une simplification considérable de la notion de « caractère ». Dans le chapitre 3, en effet, John Stuart Mill met au jour *deux types de caractères*, sous lesquels il serait possible de ranger ou de classer l’infinie diversité des manières d’êtres et de penser : le « caractère » actif et le « caractère » passif. Le premier renvoie à l’habitude de faire face à l’adversité, de surmonter *par soi-même*, et sans attendre aucune aide extérieure, les obstacles. Quant au second, il désigne la tendance à se soumettre à ce qui arrive⁷⁶. « Activité » et « passivité » sont ainsi les traits de caractère grâce auxquels on pourra identifier les différents « caractères nationaux », les classer et les *hiérarchiser* - étant entendu que c’est du côté de l’« activité » que se situe l’excellence intellectuelle, morale et pratique, c’est-à-dire la « civilisation »⁷⁷. Définir le caractère d’un peuple, cela reviendra désormais à *évaluer axiologiquement* son degré d’« énergie » ou de « soumission » - ce que John Stuart Mill fait notamment, en cédant à des préjugés très

⁷⁴ John Stuart Mill, *op. cit.*, p. 32.

⁷⁵ Sur la relation entre « science » et « art », voir le chapitre 12 du sixième livre, p. 134-144.

⁷⁶ John Stuart Mill, *op. cit.*, p. 110.

⁷⁷ John Stuart Mill écrit : « (...) le caractère actif, qui compte sur lui-même, est intrinsèquement le meilleur, mais il est mieux placé pour atteindre tout ce qui est réellement excellent et désirable dans le caractère opposé » (*ibid.*, p. 114).

communs, lorsqu'il place les « Orientaux » et les peuples du sud de l'Europe du côté du « caractère passif », et les Anglo-Saxons du côté du « caractère actif ».

Or, tandis que les « caractères », dans toute leur complexité, apparaissaient dans le *Système de logique*, comme le fruit d'une pluralité de « circonstances », « activité » et « passivité » sont présentées comme résultant quasi-exclusivement et nécessairement de deux manières distinctes de gouverner. John Stuart Mill écrit ainsi : « (...) il ne peut faire aucun doute que le type passif de caractère est favorisé par le gouvernement d'un seul ou de quelques-uns et que le type actif de ceux qui ne comptent que sur eux-mêmes, l'est par celui du plus grand nombre »⁷⁸. Le « gouvernement représentatif » n'a donc plus besoin de l'éthologie pour rendre possible le progrès : tout ce qu'il lui est nécessaire de savoir, c'est que le « caractère actif » est le meilleur, et tout ce qu'il lui faut faire, c'est entretenir, stimuler l'« activité » ou l'« énergie », en *intervenant le moins possible* et en encourageant la « participation de tous ». Poursuivre l'éducation d'un peuple déjà apte à la liberté, ce n'est plus agir sur les « circonstances », mais c'est le laisser par lui-même les modifier.

Or ce qui est valable à certains « stades » de la « civilisation » ne l'est pas à tous – et c'est sur fond d'une différenciation entre les peuples dits « civilisés » et les peuples dits « barbares » que la question de la *connaissance* d'un peuple et de son « caractère » se reposera dans le dernier chapitre des *Considérations*, à propos du gouvernement colonial des Hindous par les Anglais. Pour bien gouverner des peuples encore « plongés dans l'enfance », pour adapter la politique aux circonstances et pour modifier avantageusement celles-ci, encore faut-il avoir des mœurs et habitudes des nations dominées une connaissance précise⁷⁹. C'est certainement cette dissymétrie eu égard à la nécessité de *connaître les circonstances et le caractère*, qu'il serait nécessaire d'interroger : que l'éthologie soit à géométrie – ou à géographie – variable est sans doute aussi un des points sur lesquels l'ambivalence de John Stuart Mill à propos du « caractère » devrait être interrogée.

⁷⁸ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 115. Voir également p. 101 et 126.

⁷⁹ John Stuart Mill, *ibid.*, p. 349-359.